**Explications des votes des élus n’appartenant pas à la majorité**

**lors du Conseil Municipal du 16/12/21**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Pour information** : les élus n’appartenant pas à la majorité n’ont été convié à aucune réunion préparatoire.

**1/ Approbation/Modification du compte-rendu du précédent Conseil Municipal**

L’ordre du jour ne présentant pas de délibération pour approuver/modifier le PV de la séance précédente et le compte rendu ne demandant pas d’obligation légale pour délibérer, nous nous ABSTENONS de voter.

**2/ Approbation du PV de séance du 29-09-21**

Ce point est ponctuellement rajouter à l’ordre du jour qui nous avait été envoyé.

Le PV du 29/09/21 ne relate pas l’intégralité de la séance.

Dès le 15 octobre, nous avons demandé que soit inscrit à l’ordre du jour du prochain conseil municipal des modifications sur ce procès-verbal et lesdites modifications ont été jointes à cette demande.

D’une part cette demande n’a pas été prise en considération et d’autre part, aucune modification n’a été acceptée.

En conséquence, ce procès-verbal étant erroné, nous votons CONTRE.

**3/ Relevé des décisions du maire**

Pas de vote. Toutefois nous nous interrogeons sur certaines « décisions ». En effet, en quoi la participation à des réunions ou l’organisation de manifestations sont des DECISIONS ? Peut-être qu’à la place de « décisions » le terme « Actions » serait plus approprié.

**4/ Avance de trésorerie du budget principal au budget annexe « assainissement »**

Bien que nous n’ayons pas obtenu de réponse concrète à notre question : pour quels travaux ? réponse : station d’épuration et achat de matériel (quel matériel ?), nous sommes conscients que le budget assainissement ne permet pas, à lui seul, la réparation de la station d’épuration , nous votons donc POUR.

**5/ Assujettissement du budget annexe « assainissement » à la TVA**

Cela permettant à la commune d’éviter d’avoir à faire l’avance de TVA, nous votons POUR.

Une seule question, pourquoi ne pas l’avoir fait avant ?

**6/ DM pour transférer les frais d’études assainissement en investissement**

Cette demande émanant du Trésorier, nous votons POUR.

**7/ DM pour virement de crédit 020 au chapitre 021 budget assainissement**

S’agissant de simples transferts comptables, nous votons POUR.

**8/ Modification des statuts du SIAEP du SANT**

S’agissant de la mise à jour des statuts de ce syndicat, nous votons POUR.

**9/ Révisions des règlements intérieurs de la commune**

S’agissant d’une rectification horaire minime, nous votons POUR.

**10/ Dotation globale de fonctionnement 2021**

S’agissant de la mise à jour de la longueur de la voirie publique de la commune, nous votons POUR.

**11/ Charte d’engagement DGFIP**

Souhaitant avec force la présence et la pérennité des services publics, dont les trésoreries, nous votons POUR.

**12/ Modification statutaire : compétence « collecte et traitement des pneus usagés des agriculteurs »**

S’agissant d’une actualisation des statuts de la communauté de communes, nous votons POUR.

**13/ Accueil service civique**

Nous avons bien noté qu’il s’agit d’une opportunité même si à ce jour, il n’y a aucun projet, nous votons POUR.

**14/Fonds de concours**

S’agissant de subvention pour la commune, nous votons POUR.

**15/ Adhésion aux missions facultatives du CDG 81**

L’adhésion est gratuite, pour autant pas leurs services et nous espérons que nous serons informés en amont des coûts des services demandés par notre commune. Nous votons POUR.

**16/ Recensement de la population 2022**

Nous votons POUR.

**17/ Questions diverses**

Pas de vote.

En ce qui concerne notre **question 2** (pour rappel : Des administrés nous interrogent sur le fonctionnement des bornes de recharges des véhicules électriques) les propos relatés sont inexacts (corrections en rouge):

Vous connaissez le fonctionnement de ces bornes car vous étiez adjointe à ce moment Madame BARBERI, et Monsieur Daniel MONTAGNE aussi et encore plus directement concerné que vous en qualité d’adjoint au maire en charge des travaux.

Françoise BARBERI : ~~je ne m’en souviens plus~~, Ah non je ne connais pas le fonctionnement, je sais qu’elles ont été installées mais pas leur fonctionnement, sinon je ne poserai pas la question.

Pour répondre à votre question, je vous propose d’aller sur le site de la société REVEO (https….) cela sera plus simple.

Françoise BARBERI ~~: j’ai le souvenir de cartes mises à disposition des commerçants~~. à une époque, il avait été dit qu’il serait confié des cartes de consommation à nos commerçants locaux.

Le maire ~~: vos souvenirs reviennent~~ je vois que ça revient, oui bien sûr les recharges se font avec des cartes et des cartes ont été données à BATUT (épicerie Utile), au restaurant et à la boulangerie, si ça peut aider à la consommation locale.

…

Françoise BARBERI : les bornes sont-elles utilisées ?

Le maire : oui, c’est pour cela qu’on nous en propose deux autres (140 charges/an/borne).

En ce qui concerne notre **question 3** (pour rappel les masques FFP2), vous aurez certainement remarqué qu’outre une atteinte à l’intimité de la vie privée de Mme BARBERI, M. le maire n’a pas répondu pleinement à la question posée. Il a énoncé les fournisseurs de gels hydroalcooliques mais pas ceux des masques de protection Covid.

Lorsque Mme BARBERI a levé la main pour demandé le complément de réponse, la parole lui a été simplement et purement REFUSÉE !